

migration dans deux ou trois villes du continent chinois, on pourrait donner l'espoir à ces Canadiens d'origine chinoise ou à ces Chinois établis au Canada qui désirent faire venir s'établir leurs parents ici d'avoir l'occasion de se porter répondants de leurs parents, et de faire traiter ces questions d'immigration comme elles doivent l'être normalement par un ministère de l'immigration, conformément aux politiques d'immigration en vigueur au pays.

L'autre sujet que je désire aborder concerne la motion dont nous sommes saisis. Il n'y a pas longtemps, le chef de l'opposition a déclaré—je suppose que ses observations résultaient d'un entretien qu'il avait eu avec d'autres députés du parti conservateur—que la Chambre pouvait tout aussi bien s'ajourner étant donné qu'il ne restait plus rien d'important au *Feuilleton*.

M. Baldwin: Non, il ne restait plus rien d'important pour l'économie.

• (1440)

M. Howard: Je n'ai pas entendu ce bavardage.

M. Baldwin: Si vous le désirez, je peux me lever et répéter.

M. Howard: Il y a un instant, le député de Peace River (M. Baldwin) a eu l'occasion de formuler ses remarques. Avec une grande satisfaction, il a considéré la motion a exprimé son approbation et a dit, oui, allons-nous-en.

M. Baldwin: Non.

M. Howard: Le député est-il prêt à siéger la semaine prochaine?

M. Baldwin: Si le gouvernement présente des mesures économiques et que vous êtes prêt à voter en leur faveur.

M. Howard: Le député semble très enclin à parler de son siège. Le parti conservateur a déclaré que mieux vaut plier bagage et retourner chez nous parce qu'il n'y a rien d'important au *Feuilleton*.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, je fais appel au Règlement, comme j'en ai le droit lorsqu'on cite mes paroles incorrectement. J'ai dit que nous étions disposés à accepter la motion d'ajournement parce que le gouvernement n'a rien fait inscrire au *Feuilleton* qui témoigne de son empressement à s'occuper des problèmes économiques du Canada. Avec cette petite mise au point, le député a raison.

M. Howard: Il y a un article au *Feuilleton* concernant les placements étrangers au Canada. Il traite de questions économiques bien plus que la plupart des gens s'en rendent compte. Si le député de Peace River dit que ce n'est pas important pour l'économie, alors ce que j'ai dit au début était exact.

M. Baldwin: Dans ce cas, ce serait la première fois.

M. Howard: C'est conforme à l'attitude adoptée par le parti conservateur sur les questions touchant les compagnies. Notre chef, le député de York-Sud (M. Lewis), a rappelé les deux fois où l'on a présenté une mesure législative à la Chambre et où le parti conservateur l'a approuvée de tout cœur. C'était dans son intérêt car elle était avanta-

Ajournement

geuse aux grandes compagnies, non seulement du pays mais du monde entier.

Il y a une autre motion importante d'inscrite au *Feuilleton*. Je consentirais volontiers à rester pour en traiter. Je suis sûr que le parti conservateur en ferait autant, même s'il ne l'a pas dit. Il n'a pas jugé nécessaire d'en faire mention. Je veux parler de l'essentiel de la motion de la représentante de Kingston et Les îles (M^{lle} MacDonald), sur les droits des indigènes. Aucun des membres du parti conservateur n'a tenté de rouvrir ce débat qui s'était terminé le 11 avril. Nous avons essayé il y a quelques jours, mais sans succès. Si le débat reprenait et aboutissait à une mise aux voix, je suis sûr que les conservateurs voteraient pour, comme ils l'ont fait au comité.

Les initiatives du gouvernement sur la question des droits des indigènes ont été médiocres. Il s'est servi du Règlement pour ne pas s'occuper de cette motion. Il a refusé de la présenter malgré les nombreuses occasions qu'il aurait eues de le faire. Il préfère présenter une motion d'ajournement qu'une motion en vue de la discuter. Nous n'aurions besoin que de quelques instants pour la discuter et la mettre aux voix. Le Parlement pourrait dire ce qu'il pense de la question des droits des indigènes, mais il refuse d'assumer ses obligations en tant que gouvernement fédéral.

A Vancouver, en 1969, le premier ministre (M. Trudeau) a insulté les Indiens en les appelant des «ratés de l'histoire». D'ailleurs, il s'adressait à un groupe de libéraux. Il avait déclaré que le gouvernement ne se préoccuperait pas ou ne ferait aucun cas du concept des droits des aborigènes. Il les refusait. Il a maintenu la même position jusqu'au 30 octobre dernier, date où les libéraux changèrent d'opinion sur bien des points. A la suite de la défaite cuisante des libéraux, bien qu'ils aient gardé le pouvoir, le premier ministre et d'autres membres du cabinet ont jugé nécessaire de changer d'attitude à l'égard des droits des aborigènes. Ils admettent maintenant que les revendications des Indiens sont plus ou moins justifiées. Cela ne suffit pas.

Le premier ministre, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien), le leader du gouvernement à la Chambre et tous les autres membres du cabinet refusent toujours de présenter cette motion afin que le Parlement puisse se prononcer sur la question des droits des aborigènes. Ils considèrent qu'un seul homme, le premier ministre, devrait décider si la Chambre doit voter sur cette question. Il a décidé que nous n'aurons pas ce droit.

Le parti libéral a un dossier bien médiocre en ce qui concerne les droits des aborigènes. Cela remonte à 1910 ou 1911, à l'époque où sir Wilfrid Laurier était premier ministre. A cette époque, le gouvernement voulait que les Indiens fassent valoir leurs droits devant le Conseil privé à Londres. A l'époque, le Conseil privé de Londres était la dernière cour d'appel. Le décret qui fut adopté établissait des mécanismes permettant au peuple indien de faire valoir ses droits devant le tribunal le plus élevé. Cependant, le décret comportait une clause selon laquelle, même si les Indiens avaient gain de cause devant le Conseil privé, ils doivent accepter l'échec. Autrement dit, ils ont dû accepter de signer un accord aux mêmes conditions que les traités d'autrefois, pour obtenir \$5 par mois, un sac de farine, 100 pieds de corde, un peu de poudre à tirer et un nouveau costume tous les trois ans. Quelle a été l'attitude du gouvernement depuis ce temps au sujet des droits des aborigènes?